

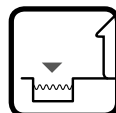
ÉTANCHÉITÉ ET PROTECTION À L'EAU SOUS CARRELAGE

CERMIPROOF ST

FIBRÉ SANS TRAME

SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE
SOUS CARRELAGE (SEL)

- Bicomposant
- Ne nécessite pas de trame
- Excellente adhérence
- Résistance à la fissuration
- Pose collée ou scellée



CONSOMMATION

3 kg de mélange/m² pour les 2 couches.



LE PLUS

Grande élasticité, particulièrement adapté aux parois immergées



LE CONSEIL

Sur support ciment ou béton standard, humidifier, au préalable, légèrement le support.

Le système comprend :

- La Poudre en sac de 25 kg
- La Résine en jerrican de 12,5 litres

Chaque composant présente un code de fabrication facilement identifiable

Conservation : 1 an dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité (poudre), du gel et de l'exposition au soleil (latex).

MORTIER BICOMPOSANT CONSTITUÉ :

- d'une poudre à base de liants hydrauliques, de charges silico-calcaires de granulométrie étudiée, de fibres, et d'adjuvants spécifiques.
- d'un latex à base d'émulsion en phase aqueuse de hauts polymères de résines synthétiques



Contrôle du support



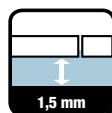
Température de mise en œuvre



12,5 L pour 25 kg



Temps de vie en auge 1 h



1,5 mm



Nettoyage à l'eau

DOMAINES D'EMPLOI

INTÉRIEUR

Planchers intermédiaires pour locaux à usage privé ou collectif, pour lesquels une étanchéité est demandée :

- P3 maxi en pose collée, DTU 52.2
- P4/P4S en pose scellée désolidarisée, DTU 52.1
- P4/P4S en pose collée
- Neuf et rénovation

EXTÉRIEUR

- Balcons, loggia, terrasses
- Bassins, piscines, cuvelages

* hors sols industriels, toitures-terrasses, et planchers extérieurs dominant des parties closes de bâtiment .

SUPPORTS

SOL INTÉRIEUR

Neuf : Tous les supports béton, chapes
Rénovation : Ancien revêtement céramique
Pente nécessaire : 1cm/m minimum

SOL EXTÉRIEUR

Neuf : support béton * avec forme de pente.
Pente nécessaire : 1,5cm/m mini.
* selon DTU 52.2

MUR INTÉRIEUR

Supports conformes au DTU 52.2 P1.1.1

BASSINS

Béton armé ou précontraint. cf : fascicule 74

MISE EN ŒUVRE

1) PRÉPARATION DU SUPPORT

- humidifier légèrement le support au préalable, excepté les cloisons de doublage, carreaux et enduits de plâtre : primariser au Cermifilm .
- Sur supports fermés (ancien revêtement céramique) : dépolir les surfaces brillantes et poncer les carreaux émaillés. Appliquer directement l'enduit sans primaire.

2) PRÉPARATION DU MÉLANGE

Mélanger la poudre avec 2/3 de la résine à l'aide d'un malaxeur vitesse lente (300t/mn) jusqu'à obtenir une pâte homogène sans grumeaux puis ajouter le reste de la résine.

3) TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

Ils seront traités avant la partie courante à l'aide des accessoires suivants, marouflés dans une première couche d'étanchéité :

- Parties angulaires, relevés, huisseries : bande d'armature AR12 ou AR12C
- Angles rentrants : angle AA12
- Les fissures de 0,3 à 2 mm : bande d'armature AR12
- Les autres points singuliers (dispositifs d'évacuation (siphons, caniveaux, ...) organes traversants ou non, hublots, têtes de bassin... : se reporter aux AT n° 13 /14-1255 et 13/14-1256.

4) APPLICATION EN PARTIE COURANTE

L'application se réalise en 2 couches selon les ratios des composants suivants :

- Sur support poreux :
 - 1^{ère} couche : 25kg de poudre + 12,5 L de résine + 0,5 à 1 L d'eau maxi
 - 2^{ème} couche : 25kg de poudre + 12,5 L de résine
- Sur support fermé :
 - 1^{ère} couche : 25kg de poudre + 12,5 L de résine
 - 2^{ème} couche : 25kg de poudre + 12,5 L de résine

- Appliquer à la lisseuse la première couche, à saturation du support en respectant une consommation de 1,5kg/m². La seconde couche de 1,5 kg/m² est appliquée dès que la première est sèche au toucher (env 2 à 3h). L'épaisseur moyenne de l'enduit sec doit être de 1,5mm minimum, sans être localement inférieur à 1mm. Consommation totale minimale : 3kg/m²

Précautions : Protéger les surfaces à enduire avant, pendant et minimum 24h après la pose contre le gel, l'ensoleillement direct, et le vent.

La très haute teneur en résine du produit peut conduire par temps chaud et venteux, à la formation d'une peau sur le produit frais dans le récipient de mélange. Une peau séchée ne peut être utilisée et sera éliminée.

Les surfaces enduites doivent être protégées contre toute dégradation, et l'accès aux locaux interdit, tant que le carrelage n'est pas posé.

POSE DU CARRELAGE

- Elle sera réalisée au plus tôt le lendemain après l'application de la seconde couche (produit devenu mat, sec au toucher et de coloris plus foncé).
- Pose collée au sol en locaux classés P3 au plus. Pour les formats jusqu'à 2200 cm², utiliser CERMIFLOOR N. Pour les formats de 2 200 à 10 000 cm², utiliser CERMIFLOOR XL FLEX, CERMIFLEX
- Pose collée au mur : utiliser CERMIFLOOR N ou CERMIFLOOR HPR. Si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec notre mortier de collage et jointoiment base époxy EPOSOL. Dans ce cas, il conviendra de respecter une pente de 1,5% minimum autour des évacuations (sur 50 cm)

Sols de locaux classés P4 et P4S

- Pose scellée désolidarisée : Désolidariser le film de l'étanchéité à l'aide d'un non tissé de 150 g/m² + film synthétique de 100µm d'épaisseur minimum. Cf. DTU 52-1. et mettre en œuvre le mortier de pose.
- Pose collée : Le support devra présenter une pente de 1% minimum. La pose sera réalisée en direct au moyen de nos mortiers colles CERMIFLOOR N ou CERMIFLOOR HPR. Si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec notre mortier de collage et jointoiment base époxy EPOSOL. Dans ce cas, il conviendra de respecter une pente de 1,5% minimum autour des évacuations (sur 50 cm)

JOINTEMENT

Adapter le mortier de jointoiment selon le caractère plus ou moins agressif de l'eau : eau normale : CERMIJOINT COLOR adjuvanté de CERMILATEX, CERMIJOINT HRC...
Eau de mer, thermale, agressive, bains publics : EPOGLASS 2.0, EPOSOL...

Mise à l'eau des piscines 7 jours après la réalisation des joints

(1) Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).